



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

Liberté
Égalité
Fraternité

Observatoire
Départemental
Sécurité
Routière



Observatoire Départemental
de Sécurité Routière
du
Pas de Calais



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

DDTM du Pas-de-Calais

Baromètre mensuel

Septembre 2022

	Accidents corporels	Personnes décédées	Personnes Blessées	dont blessées Hospitalisées (+ de 24 h)
Septembre 2022	38	4	51	35
Septembre 2021	51	9	57	34
Variation Septembre 2021 / 2022	- 13	- 5	- 6	+ 1

Usagers décédés	Piétons	Vélos	EDP*	Cyclos	Motos	VL	Autres**	Total
Septembre 2022	0	0	0	0	2	1	1	4
Septembre 2021	6	0	0	0	1	2	0	9
Variation Septembre 2021 / 2022	- 6	0	0	0	+ 1	- 1	+ 1	- 5

* EDP Engins de Déplacement Personnels (trotinettes, gyropodes, hoverboards,...)

** Voiturettes, poids lourds, transport en commun, tracteurs agricoles, quads, ...

Après un mois d'août 2022 particulièrement meurtrier, la comparaison des mois de septembre des années 2021 et 2022 laisse apparaître un constat bien moins sombre.

Ainsi, même si on déplore un blessé hospitalisé supplémentaire, on note la baisse du nombre de décès (- 5), de blessés (-6) et d'accidents corporels (-13).

	Accidents corporels	Personnes décédées	Personnes Blessées	dont blessées Hospitalisées (+ de 24 h)
Cumul 2022	365	61	485	268
Cumul 2021	320	34	434	236
Variation Cumul 2021/ 2022	+ 45	+ 27	+ 51	+ 32

Usagers décédés	Piétons	Vélos	EDP*	Cyclos	Motos	VL	Autres**	Total
Cumul 2022	8	3	0	1	11	35	3	61
Cumul 2021	10	2	0	1	5	15	1	34
Variation Cumul 2021 / 2022	- 2	+ 1	0	0	+ 6	+ 20	+ 2	+ 27

Malgré la tendance positive de ce mois de septembre, les statistiques de la Sécurité Routière 2022 restent nettement plus élevées à celles de l'année précédente.

On déplore notamment depuis le début de l'année 61 personnes décédées sur les routes du département, soit 27 de plus par rapport à la même période de l'année 2021 (34 tués). Ce constat négatif impacte principalement les usagers de véhicules légers (+ 20) et les motards (+ 6).

Source : Les données provisoires sont issues des remontées communiquées par les forces de l'ordre. Elles sont susceptibles de modification des suites d'évolution médicales des personnes blessées.

Les données définitives proviennent du Portail ONISR.